

DIVISION POLITIQUE II

p.B.22.52.Irak(Koweït).-Y0/BAC

Berne, le 28 décembre 1990

CONFIDENTIELProcès-verbal de la séance du 16 novembre 1990
de la Cellule de crise Irak/Koweït1. Appréciation de la situation

Appréciation de la situation par le représentant du DMF. Pas de solution politique en vue. Peu de probabilité d'une attaque imminente. Nécessité d'une résolution des Nations Unies et de l'approbation du Congrès américain pour l'usage de la force.

2. Mission privée de parlementaires (MPP)

Réception de la délégation par l'Ambassadeur Moser. Etat d'antagonisme immédiat entre les 2 parties, notamment de la part du CN Oehler. Après avoir exigé appui logistique, limité, ce dernier l'a tout bonnement refusé (réservations hôtel et voitures faites en parallèle par la délégation). Lettre de plainte de Oehler au Président de la Confédération. Instructions à l'Ambassade interprétées de façon un peu restrictive. Exercice délicat en raison de la présence constante de la presse. Commentaires de l'Ambassadeur Sciolli. Répéter les instructions à l'Ambassade de Bagdad, préciser la manière dont il faut traiter la presse.

Les tensions à l'intérieur de la colonie se sont accentuées, les activistes sont devenus encore plus mordants. Le 15.11.90, lors invitation Moser (avec parlementaires, 22 otages, journalistes), déballage public assez dramatique de la MPP et d'une majorité des otages. Seuls 3 de ces derniers ont relevé l'utilité de l'Ambassade et le soutien qu'elle leur accorde.

Premiers contacts de la MPP avec certaines autorités irakiennes (avec un membre de la Commission des affaires étrangères - niveau assez peu élevé -, le 15.11.90 avec le Président du Parlement, disposé à recevoir une liste des 24 otages suisses, des étrangers travaillant dans des entreprises suisses et de 10 étrangers particulièrement susceptibles d'être rapatriés (+ 50 ans, malade, contrat de travail échoué). Liste lui sera remise le 16.11.90 pour les 2 premières catégories. Ambassade de Suisse a pris immédiatement contact avec les autres Ambassades afin d'établir liste de la 3e catégorie. Pas encore de contrepartie exigée des Irakiens. La MPP prolonge son séjour. Ignorance de ses plans quant au retour des otages, même s'il semble qu'elle ait pris des mesures à ce sujet.

3. Commission des affaires étrangères du Conseil des Etats

Le Chef du DFAE a informé la Commission susmentionnée sur la crise du Golfe et a trouvé son soutien pour la politique suivie par le Conseil fédéral. Elle a également adressé ses remerciements au DFAE et à la Cellule de crise. Seule critique : lacune dans l'information à propos du travail quotidien de celle-ci. De nombreuses questions ont été posées, notamment quant au caractère officiel ou non de la délégation de parlementaires, à l'offre de Genève comme lieu de conférence, ainsi qu'aux possibilités d'aide de la Suisse.

4. Initiatives parallèles

Le Chef du DFAE a informé la Commission susmentionnée des initiatives parallèles et en voie de réalisation relatives aux otages suisses, notamment celle de la Croix-Rouge suisse, dont les préparatifs avancés lui permettraient de partir rapidement pour Bagdad si tous les otages suisses ne revenaient pas au pays avec la MPP. La mission de la Croix-Rouge hollandaise, qui ne demandait pas formellement la libération des otages, a pu rentrer avec 10 nationaux, sur un total de 170, dont aucun n'est détenu sur les sites stratégiques.

Réactivation de certaines offres, par exemple concernant patriarche chrétien chaldéen proche de Saddam Hussein, par l'intermédiaire d'un ressortissant suisse repartant à Bagdad (au niveau HDA).

5. Vol de rapatriement des otages / Médicaments

Le Conseil fédéral n'a pas été informé de la question du rapatriement des otages suisses sur la base de la note du Chef de la Cellule de crise du 14.11.90. Mais le Chef du DFAE a donné son feu vert pour que celle-ci aille de l'avant dans le sens des propositions qui y sont faites : prise en charge par la Confédération de tout ou partie du financement du vol et autorisation de principe pour atterrissage IA en Suisse, respectivement transport aérien des médicaments, si les Irakiens établissent un lien entre les deux choses. Un équipage Swissair à disposition samedi/dimanche/lundi à Istanbul. Mission Suisse / Genève avertie en vue d'une éventuelle mobilisation d'un inspecteur de l'ONU pour le contrôle des médicaments. Préparation d'un télex (YO) à Bagdad requérant des informations sur le plan de retour de la MPP.

DASE en faveur d'une présence du DFAE lors de l'arrivée de l'avion et de la DASE si retour Besomi/Bischoff. Avis divergent quant à opportunité d'envoyer un représentant DFAE (pourrait être considéré comme tentative de récupération, mais ferait apparaître aussi le mérite du DFAE pour le financement du vol). Décision : pas de présence.

Nécessité de réagir officiellement lors du retour, si possible par Chef DFAE, éventuellement par Conseil fédéral. Communiqué de presse ou briefing.

6. Réunion avec les parents des otages

Chef du DFAE d'accord avec le principe de sa présence à une prochaine réunion avec les parents des otages.

7. Réunion avec représentants des entreprises

La réunion du 13.11.90 sera suivie d'une nouvelle réunion le 19.11.90 (après-midi).

8. Envoi d'une personnalité

Plus le temps passe, plus il sera difficile d'envoyer à Bagdad une personnalité suisse de renom international sans la charger d'un mandat officiel des autorités suisses. Gros doutes sur possibilité de trouver une telle personnalité.

9. Aide à la Jordanie

DOI répond à la demande d'information du Secrétaire général des Nations Unies relative à l'aide suisse à la Jordanie, en collaboration avec SEF et BAWI. En se référant à la déclaration faite peu avant par la Suisse à Rome, concernant l'octroi d'une aide financière de \$ 100 millions aux pays les plus touchés, dont la Jordanie. Il faut utiliser chaque occasion qui permet de renforcer l'image d'une Suisse solidaire de la communauté des nations pour faire respecter le droit.

10. Aide-mémoire CEE

Le Chef du DFAE a décidé de rendre publique la démarche des ambassadeurs des 12 membres de la CEE du 15.11.90, au cours de laquelle ils lui ont remis un aide-mémoire relatif à la libération des otages. Communiqué de presse. Suite sera certainement donnée à cette démarche, que le Chef du DFAE soumettra au Conseil fédéral. Aide-mémoire à distribuer à la Cellule de crise (Y0).

11. Prochaine réunion

Lundi 19.11.90, 11 h 30, W 240.

O. Yersin
O. Yersin

Copie : Cellule de crise